

Public

§ Personnes ayant l'expérience de la conduite d'engins de chantier

Prérequis

§ Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (médecine du travail)

Modalités d'admission

§ Aucune en dehors des prérequis.

Durée

§ 7 heures

Modalités et méthodes pédagogiques

- § Présentiel
- § En langue française
- § Alternance de séances de face à face, individualisation, activités en autonomie, ludo-pédagogie, ...

Qualité des formateurs

§ Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis

- § Certificat de réalisation
- § Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com
0809 908 908



PANORAMA REGLEMENTAIRE ET REGLES GENERALES DE SECURITE COMMUNES A TOUTES LES CATEGORIES D'ENGINS DE CHANTIER

Objectifs généraux

- u Etre capable d'appliquer la réglementation et les règles générales de sécurité communes à toutes les catégories d'engins de chantier

Les plus de la formation



- u Des moyens matériels performants et innovants
- u Une formation active et inter active
- u Remise d'une documentation complète et ciblée

Mode d'évaluation des acquis

- u Evaluation en cours de formation sous la forme de quizz

Validation

- u Attestation de formation
- u Sans niveau spécifique
- u Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- u Equivalences, passerelles, débouchés : Sans objet
- u Code RCNP/RS : Non inscrit
- u Code Certif Info : Non éligible

Agrément

- u Sans objet

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Identifier les objectifs et étapes de la formation	/
§ Vérification du respect des prérequis § Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels § Présentation de la formation § Modalités pratiques § Tour de table		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Appliquer la réglementation et les règles générales de sécurité communes à toutes les catégories d'engins de chantier	7 h 00
§ Devoirs et responsabilités des conducteurs d'engins § Règles générales de sécurité communes à toutes les catégories d'engins § Code de la route § Technologie des engins de chantiers § Prise de poste / fin de poste § Risques inhérents à la fonction § Sensibilisation au développement durable : les éco-gestes du conducteur d'engins		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	Bilan et synthèse de la formation	/
§ Bilan § Synthèse § Evaluation de satisfaction		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia